



taux de réussite et d'insertion

2020 > 2025

PARCOURS VAE	ANNÉE 2021	ANNÉE 2022	ANNÉE 2023	ANNÉE 2024	ANNÉE 2025
Taux d'obtention du DEPT	76 %	70 %	59 %	79%	64 %
Taux avec accompagnement	89 %	59 %	60 %	66 %	52 %
Taux sans accompagnement	10 %	24 %	5 %	11 %	16 %
Taux d'interruption en cours	0 %	0 %	12 %	3 %	4 %

PARCOURS FORMATION	ANNÉE 2020	ANNÉE 2021	ANNÉE 2022	ANNÉE 2023/2024	ANNÉE 2025
Taux d'obtention du DEPT	85 %	92 %	100 %	80 %	90%
Taux d'interruption	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %

INSERTION PROFESSIONNELLE

Enquête sur l'insertion des diplômé à l'ERACM entre 2017 et 2023, sur les parcours de VAE et de formation. Les statistiques obtenues sont basées sur les réponses obtenues : 87% exercent une activité en lien avec le diplôme.

Structures d'emploi	68 % conservatoire	37 % éducation nationale	29 % associatif	29 % Privé
Poste en conservatoire	70 % ATEA	19 % PEA	11 % autre	

VALEUR AJOUTÉE DES PARCOURS VAE ET DE FORMATION

Une reconnaissance professionnelle renforcée

Cette reconnaissance des compétences pédagogiques, artistiques et méthodologiques du professeur de théâtre, favorise l'accès à des postes qualifiés (conservatoires, écoles de théâtre, structures culturelles, enseignement spécialisé) et renforce la légitimité professionnelle auprès des employeurs et partenaires institutionnels.

Une diversification des débouchés

Le diplôme atteste de compétences transversales : conception de projets pédagogiques, encadrement de groupes, transmission artistique, travail en équipe, connaissance des publics et des cadres institutionnels. Il facilite ainsi l'insertion durable dans l'emploi et ouvre des perspectives variées : enseignement du théâtre, médiation culturelle, coordination de projets artistiques, interventions en milieu scolaire, social ou associatif.

Une évolution des parcours professionnels

Le diplôme s'appuie sur une forte articulation entre pratiques professionnelles, réflexion pédagogique et connaissance des réalités du secteur culturel. Cette approche garantit une insertion professionnelle en phase avec les besoins des structures et les évolutions de l'enseignement artistique.

Un réseau professionnel et institutionnel élargi

Les parcours de formation et de VAE favorisent l'intégration dans des réseaux professionnels (pairs, formateurs, jurys, institutions culturelles), constituant un atout majeur pour l'accès à l'emploi, le développement de projets et la pérennisation de l'activité professionnelle.